

## BB/4

### MINISTÈRE DE LA JUSTICE - COMPTABILITÉ

**Intitulé :** MINISTÈRE DE LA JUSTICE-COMPTABILITÉ

**Niveau de classement :** sous-série du cadre de classement

**Dates extrêmes :** 1773-1826

**Importance matérielle :** 27,80 m.l. (49 articles)

**Conditions d'accès :** librement communicable

**Noms des producteurs :** Commission des administrations civiles, police et tribunaux (an II-an IV), ministère de la Justice et Imprimerie nationale (qui dépendait depuis l'an IV du ministère de la Justice).

**Histoire des producteurs :**

À son rétablissement en l'an IV, le ministère de la Justice comprit un bureau de comptabilité, issu du bureau de comptabilité de la Commission des administrations civiles, police et tribunaux. Ce service a connu beaucoup de vicissitudes au XIX<sup>e</sup> siècle dans son organisation administrative jusqu'à son rattachement assez durable à la direction du personnel en 1909. Il gérait, comme ordonnateur et comme vérificateur, les dépenses du ministère : dépenses de fonctionnement de l'administration centrale et des différentes juridictions ; frais de justice en matière criminelle, correctionnelle et de simple police ; traitements du personnel de l'administration centrale, des exécuteurs criminels, des magistrats et des greffiers (pour les magistrats et les greffiers à partir de l'arrêté du 25 vendémiaire an X) ; pensions et secours accordés au personnel judiciaire.

**Histoire de la conservation :** versements entre 1827 et 1834.

**Présentation du contenu :**

Antérieurs à 1826, les documents, de nature principalement comptable, concernent le personnel (nominations et traitements), les locaux et les dépenses du ministère et de l'Imprimerie nationale. Quelques pièces concernent les institutions judiciaires des départements et les salaires des exécuteurs des hautes œuvres.

**Instruments de recherche :** Voir l'[État des inventaires](#)

**Sources de la notice :**

- Ségolène de Dainville-Barbiche, *De la justice de la Nation à la justice de la République, 1789-1940. Guide des fonds judiciaires conservés au Centre historique des Archives nationales*, Paris, Centre historique des Archives nationales, 2004, in-8°, 323 p.

- Jean-Claude Farcy (sous la direction de Philippe Vigier), *Guide des archives judiciaires et pénitentiaires (1800-1958)*, Cnrs Éditions, 1992, 1175 p.

- *État sommaire des versements faits aux Archives nationales par les ministères et les administrations qui en dépendent*, tome IV (versements du ministère de la Justice).

- *Les Archives nationales. État général des fonds* (tome II), publié sous la direction de Jean Favier, directeur général des Archives de France, 1978.

**Date de la notice :** 2006

**Auteurs de la notice :** Danis HABIB (Ségolène DE DAINVILLE-BARBICHE).

BB/4/1 à 26.

Mélanges.

Organisation du ministère de la Justice et de la commission des administrations civiles, police et tribunaux (1773-an XII) ; traitements du personnel de la Justice : administration centrale et autres, Imprimerie de la République (1790-1815) ; organisation de l'Imprimerie de la République (an II-an X) ; dépenses intérieures du ministère (1790-1815) ; dépenses judiciaires des départements (1790-1815) ; budgets (an XI-1818).

BB/4/27 à 42.

Imprimerie nationale : comptabilité, organisation, matériel, personnel, locaux. An IV-1813.

BB/4/43 à 53.

Dépenses intérieures du ministère de la Justice, dépenses judiciaires des départements et, en particulier, des départements étrangers. An IV-1826.

